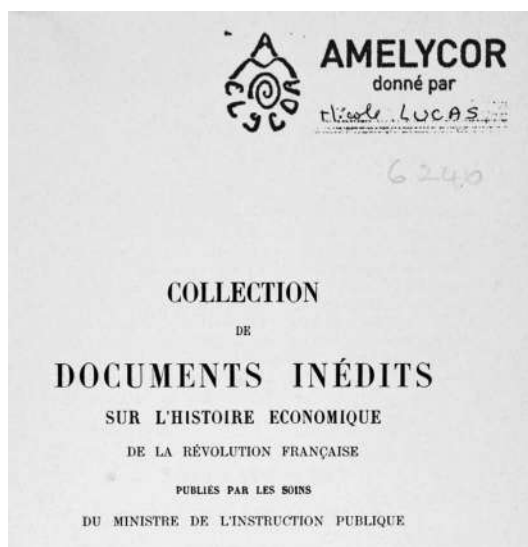


DONS & ACQUISITIONS

Le patrimoine de la cité scolaire Emile Zola s'est récemment beaucoup enrichi grâce à la générosité et la vigilance de deux amélycordiennes engagées : Nicole LUCAS et Jacqueline LE CARDUNER. Jugez-en !



Doléances de Bretagne

Nicole LUCAS a donné à l'Amélycor – pour être joints au fonds ancien de livres – les quatre volumes, reliés et dans un état impeccable, des *Cahiers de doléances de la Sénéchaussée de Rennes pour les Etats Généraux de 1789* publiés par Henri SEE et André LESORT de 1909 à 1912.

Ils avaient appartenu à son père¹ et viennent d'être enregistrés dans l'inventaire de la bibliothèque ancienne sous le n° 6240. (Cf. ci-contre)

En se fiant au titre, chaque Breillien – originaire ou non de Haute Bretagne – peut légitimement espérer y trouver l'expression concrète de ce qu'étaient les préoccupations mais aussi les espoirs, des habitants de sa commune il y a maintenant 230 ans. En réalité l'intérêt va bien au delà ! Nombre d'habitants des Côtes d'Armor, de Loire-Atlantique et du Morbihan peuvent également y trouver leur compte ! Explication.

En janvier 1789, pour recueillir les "doléances" des sujets du Roi, dans la perspective de la réunion des Etats Généraux de juin, la monarchie française avait choisi de recourir au maillage judiciaire des sénéchaussées (ou des bailliages) royaux. Quelle que soit la taille de la sénéchaussée, chaque sénéchal devait alors composer, dans le domaine judiciaire, avec d'autres justices (seigneuriales et/ou ecclésiastiques) enracinées, mais ces différents ressorts de justice locale dépendaient tous, en instance, d'un des quatre sièges présidiaux de Bretagne : Quimper, Vannes, Nantes et Rennes.

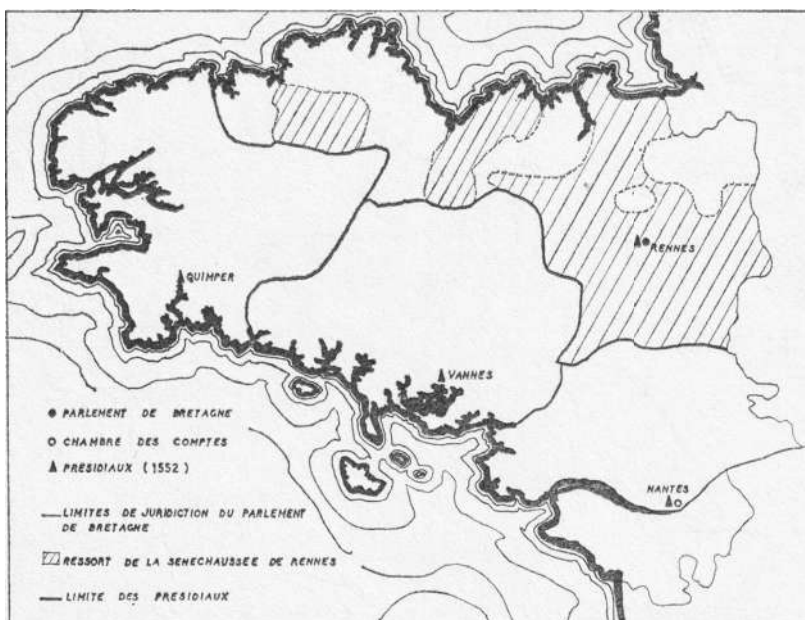
Le ressort du Présidial de Rennes, de loin le plus grand des quatre, s'étendait au nord sur une bonne partie des évêchés de Dol, Saint-Malo, Tréguier et Saint-Brieuc jusqu'au Léon et "mordait" au sud sur les évêchés de Nantes (ex : Châteaubriant) et de Vannes. Or, en 1789, la sénéchaussée de Rennes couvrait la majeure partie du ressort du Présidial rennais, comme le montre la superposition dans la carte ci-contre. On voit qu'elle était immense mais morcellée !

C'est cette immensité, cette diversité et ce relatif fractionnement qui ont dicté à Henri SEE et à André LESORT, le plan de publication de leur remarquable ouvrage.

Pour découper l'étude, il ont choisi de regrouper les cahiers en fonction de l'évêché dont dépendait chacune des communautés (paroisse, corporation ...) qui les avaient élaborés et ce, selon une certaine logique géographique. C'est ainsi que le premier tome, publié en 1909, regroupe uniquement des cahiers provenant du territoire de l'évêché de Rennes.

Le reste des cahiers de l'évêché de Rennes est publié l'année suivante dans le tome II, ainsi que ceux des évêchés de Nantes, Vannes et Dol. En 1911, paraît le tome III où il faut chercher les cahiers émanant des évêchés de Saint-Malo et de Saint-Brieuc.

Le quatrième et dernier tome, paru en 1912, rend compte des cahiers de la sénéchaussée rédigés dans le diocèse de Tréguier. S'y ajoutent les cahiers du bas-clergé et – synthèse – le *Cahier général de la sénéchaussée*. Un *Index* termine l'ouvrage.



Le ressort de la sénéchaussée de Rennes en 1789

(Source : *Histoire de Rennes*, Privat, 1972)